



Association de Directrices, Directeurs, Cadres de direction
du secteur social, médico-social et sanitaire

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ADC 25 SEPTEMBRE 2024 - NANCY

RAPPORT COMMUNICATION 2023

Comme annoncé lors de la dernière Assemblée Générale, en 2023, l'événement majeur en termes de communication a été la refonte de notre site internet. La commission communication s'est ainsi réunie à plusieurs reprises dès le début de l'année afin de définir le cahier des charges que nous avons transmis en février 2023 au prestataire retenu. Ce dernier nous a fait plusieurs propositions qui ont été amendées avant une validation définitive début avril. L'objectif était que notre nouveau site web soit en ligne début mai 2023 afin de pouvoir communiquer sur les JNEF de Nîmes.

Après une période de rodage et d'ajustement, le fonctionnement du site de l'ADC est à présent en mode routine, avec la publication régulière des différentes activités de notre association, que cela soit les rencontres en région ou bien encore les comptes-rendus des commissions Protection de l'Enfance et Personnes Agées/Personnes Handicapés, mais également la publication de nos positions politiques.

Depuis sa mue, le site a attiré près de 10 000 visiteurs, soit une moyenne de 750 visiteurs par mois. Ce trafic très honorable, et en constante augmentation, nous encourage à poursuivre le déploiement de notre site à destination cette fois de nos adhérents. Un espace réservé devrait voir le jour avant la fin de l'année 2024, avec un forum où nous pourrions discuter, partager sur des sujets qui nous occupent dans nos organisations. Les adhérents retrouveront également des documents internes en téléchargement, ainsi que des offres d'emploi.

Notre site internet, c'est aussi un agenda accessible dès la page d'accueil et qui permet aux visiteurs de prendre connaissance facilement des activités de l'association proche de chez eux. La mise à jour régulière de cet agenda est essentielle afin de mettre en avant la vitalité de notre association. J'encourage donc chaque animateur de région à transmettre via la boîte mail communication, le calendrier des réunions et journée de travail le plus en amont afin d'alimenter l'agenda. Rappelons également que cet agenda donne la possibilité d'intégrer un lien Zoom qui permet de se connecter immédiatement à distance sans manipulation complexe. L'usage de la visioconférence concourt grandement à maintenir le lien avec les adhérents qui ne peuvent se déplacer facilement.

En lien avec le nouveau site, un nouveau format de newsletter a vu le jour en 2023, avec toujours pour objectif d'une publication dans les 15 jours suivant un conseil d'administration.

Je profite de l'occasion pour rappeler l'objectif d'une newsletter : transmettre de l'information, certes, mais aussi générer du trafic sur notre site internet. Tout comme le réseau social professionnel LinkedIn, la newsletter doit permettre de renvoyer le public sur notre site, d'où la nécessité qu'il soit régulièrement alimenté de nouveaux articles. Cela permet également d'affiner le référencement naturel de notre site web qui apparaît à présent en 3^{ème} position lorsque l'on tape ADC dans un célèbre moteur de recherche états-unien.

La newsletter, c'est actuellement plus de 1 000 abonnés, autant de potentiels adhérents, et un taux d'ouverture de la newsletter autour de 35 %. Cela peut paraître peu élevé, mais c'est au-dessus des moyennes qui se situent généralement entre 20 et 25 %. Notre compte LinkedIn, c'est 6 700 abonnés pour 5 700 relations, soit 300 relations supplémentaires par rapport à l'année dernière. Ce sont des posts avec une audience moyenne 2 000 vues. Mais signalons que le meilleur score de vues pour l'année 2023 revient à un post en date d'il y a tout juste un an, celui annonçant l'élection de notre Présidente Betty DERACHE qui a réuni à lui seul 7 047 vues.

Enfin, 2023 a également vu le déploiement des adresses mails ADC. Chaque fonction du Bureau en est à présent dotée ainsi le Comité Ethique de l'ADC. L'objectif est de doter chaque région d'une adresse mail propre, ce qui implique cependant une certaine rigueur lorsque la gestion de l'adresse mail est partagée. Une charte d'utilisation des boîtes mail a donc été mise en place afin de sécuriser à minima leur usage.

Pour conclure, la refonte du site achève la période de restructuration de la communication de l'ADC. Sa visibilité, concentrée sur deux médias, le site et le réseau professionnel LinkedIn, est plus efficiente et permet d'atteindre plus facilement notre public cible, les cadres de direction. Elle doit nous permettre, à terme, d'augmenter et fidéliser nos adhérents, ce qui est essentiel pour une association comme la nôtre. Pour cela, il nous faut également diversifier les modalités d'adhésion afin de s'adapter aux nouvelles pratiques, notamment, l'adhésion en ligne par carte bancaire. Je peux d'ores et déjà vous dire que c'est chose faite, mais là, j'empiète sur l'année 2024 !

Xavier MEIGNIN
Vice-Président en charge de la Communication
ADC